



Communiqué de presse

L'Association Française des pôles de Compétitivité renouvelle ses Statuts et sa gouvernance et se prépare pour relever les défis de la compétitivité

Créée le 16 décembre 2013, l'AFPC (Association Française des Pôles de Compétitivité) qui fédère 55 des 68 pôles de compétitivité, a procédé au renouvellement de ses Statuts et de sa gouvernance afin de relever les défis de la compétitivité française et se préparer à la mise en oeuvre de la phase 4 des pôles de compétitivité.

Palaiseau, le 25 avril 2017 – L'AFPC (Association Française des Pôles de Compétitivité) a souhaité faire évoluer ses Statuts afin de les adapter à son organisation et ses évolutions après 3 années de pratique, et préparer le renouvellement de son Conseil d'Administration.

Les évolutions statutaires les plus structurantes validées à l'unanimité en Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 avril 2017 à l'INRA à Paris portent sur une ouverture à plus de Pôles Actifs dans l'Association - participant à au moins une Commission et un Groupe de Travail de l'AFPC - avec la constitution d'un seul collège des Pôles qui remplace les deux collèges initiaux "Pôles Fondateurs" et "Autres Pôles", le renouvellement annuel du Conseil d'Administration par tiers ou encore la création d'une fonction de Vice-Président(e) de l'Association.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est déroulée ensuite, s'est tenu le vote pour renouveler au tiers la composition du Conseil d'Administration de l'AFPC composé de 30 pôles. Sur les 10 pôles tirés au sort, 8 ont renouvelé leur candidature et 5 nouveaux pôles ont candidaté. A l'issue des votes, 4 nouveaux pôles rejoignent le CA de l'AFPC pour 3 ans : Elastopôle, Tenerrdis, Véhicule du Futur et Viameca. Les pôles EMC2, LUTB et LyonBiopole sortent du CA.

Le Conseil d'Administration dans sa nouvelle configuration a procédé au renouvellement du Bureau de l'AFPC, le Pôle SAFE issu de la fusion des Pôles Pégase et Risques en PACA intègre cette instance. La Vice-Présidence, fonction nouvellement créée, a été confiée à Vincent Marcatté, Président du Pôle Images & Réseaux qui a été élu à l'unanimité des votants, qui sera amené à porter la voix des Pôles et de l'AFPC en binôme avec le Président de l'Association. Pour sa part, Philippe Magarshack, Président du Pôle Minalogic a été réélu au titre de Secrétaire de l'Association.

Désormais chaque année le CA sera renouvelé par tiers, les administrateurs seront alors amenés à être challengés, remettant alors en jeu au-delà de leur poste en CA, leurs fonctions électives au sein du Bureau ou à la direction de l'Association (Présidence, Trésorerie, Secrétariat).

« En trois années d'existence, l'AFPC a su fédérer les pôles de compétitivité et travailler en concertation avec l'Etat et les Régions pour renforcer la place des pôles dans le paysage de l'innovation. Les pôles ont su créer en 10 ans des écosystèmes performants, et c'est aujourd'hui au cœur des écosystèmes d'innovation que sont générées les grandes transformations qui vont dessiner le 21^{ème} siècle. Les pôles comptent près de 10 000 membres industriels sur l'ensemble du territoire, c'est une force exceptionnelle de nature à relever les plus grands challenges de compétitivité », indique Jean-Luc Beylat, Président de l'Association Française des Pôles de Compétitivité et du Pôle Systematic Paris-Region. *« Grâce à ces nouveaux Statuts et à cette gouvernance renouvelée, l'Association s'organise afin d'être à même de poursuivre ses objectifs au sein de la stratégie industrielle de la France et de préparer la phase 4 des pôles qui interviendra en 2018. »*

Contact presse AFPC : Claire Flin - Tel 06 95 41 95 90 - claireflin@gmail.com

A propos de l'AFPC

L'AFPC (Association Française des Pôles de Compétitivité) a été créée le 16 décembre 2013 avec le soutien de la **Caisse des Dépôts et Consignations** et de la **DGE** (Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie). L'AFPC s'est fixée 3 missions qui sont suivies et gérées par 3 commissions dédiées : **valoriser le rôle des pôles dans la dynamique d'innovation**



française avec l'Etat et les régions, porter la voix des pôles et de leurs membres auprès des pouvoirs publics nationaux et européens, accompagner la recherche de financement des PME et animer le Label EIP. Jean-Luc Beylat (Président du Pôle Systematic Paris-Region) a été élu Président de l'AFPC, Vincent Marcatté (Président du Pôle Images & Réseaux) en est le Vice-Président, Agnès Paillard (Présidente du Pôle Aerospace Valley) en est la trésorière, Philippe Magarshack (Président du Pôle Minalogic) en est le Secrétaire et Karine Jacq en est la Déléguée Générale.